

Bulletin Municipal N° 30

CHAUSSENAC

JUILLET 2003



Liberté Egalité Fraternité



Photo : A. Chamelot

Ruralité entre tradition et Avenir...



Editorial

Un monde rural plus concerné que l'on ne pourrait le croire...

Des foules imposantes ont parcouru les grandes villes de France. Sans que l'on sache pourquoi le nombre de manifestants fut systématiquement minoré par les médias et le Ministère de l'Intérieur. Là n'est pas le problème. L'essentiel est de réfléchir sur les raisons qui ont déclenché cet immense mouvement social. Le gouvernement décidait de changer les règles des régimes de retraite, notamment pour les salariés du public. Une réforme où l'on va demander aux salariés de travailler plus longtemps alors que des millions de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi.

Le bon sens rural nous permet d'observer et de mesurer les effets des progrès techniques : l'épareuse de l'Équipement coupe plusieurs kilomètres de bas côtés routiers en une journée, un agriculteur fane ou ensile 5 à 6 hectares en 1 ou 2 journées, les rendements laitiers ont doublé en 20 ans... et tout cela avec de moins en moins de main d'œuvre... Tout ce progrès technique servirait-il à faire travailler les gens jusqu'à 65 ans, tout au moins, pour ceux qui n'ont pu cotiser 40 années ? Les ouvriers du bâtiment, les chauffeurs routiers, les employés de laiterie ne peuvent ils prétendre à une juste retraite après 38 années de cotisation ?

Notre bon sens rural d'observation nous permet aussi

- o de voir la différence de prix entre un m³ de bois vendu sur pied et le prix d'une planche achetée dans une boutique de matériaux.
- o de voir la différence de prix entre le prix d'un litre de lait acheté au producteur et le prix d'un produit laitier aromatisé et sans matière grasse vendu en supermarché.
- o de voir que les dispositifs d'aides européennes à l'agriculture favorisent l'agrandissement des exploitations et l'accroissement des volumes produits, modifient en cela quotidiennement le paysage de nos campagnes.

Enfin parlons des services au public et de la décentralisation.

En tant que maire d'une commune rurale cantalienne et pour avoir participé aux assises des libertés locales organisées l'hiver dernier par le gouvernement, j'estime que le transfert de nouvelles compétences - même à titre expérimental - vers les collectivités locales sans que soient garantis le montant et l'évolution des crédits affectés par l'Etat, comporte des risques importants pour notre département. La mauvaise évolution démographique, la faiblesse du potentiel fiscal et l'enclavement géographique sont autant de caractéristiques négatives qui demandent à ce que les missions régaliennes de l'Etat soient assumées sur tout le territoire assurant notamment l'égalité des citoyens dans le domaine de l'éducation et des services publics. Notre département doit plus que jamais bénéficier de mesures structurelles venant de l'Etat et de l'Europe pour aménager son territoire. Les restructurations locales et départementales de la Poste, de France Télécom et d'EDF GDF sont des exemples patents qu'il nous faut stopper. Cette position ne signifie pas que les élus soient contre toute évolution, au contraire ils sont prêts à faire des propositions négociées localement avec les représentants de l'Etat (*maison de services publics, mise en réseau des informations, mise en commun de moyens à l'échelle intercommunale, implantation volontaire des services manquants, ...*) dans notre canton, à Mauriac et sur tout le Cantal...

Bonne réflexion, bon été,

J.Klem,
Maire.

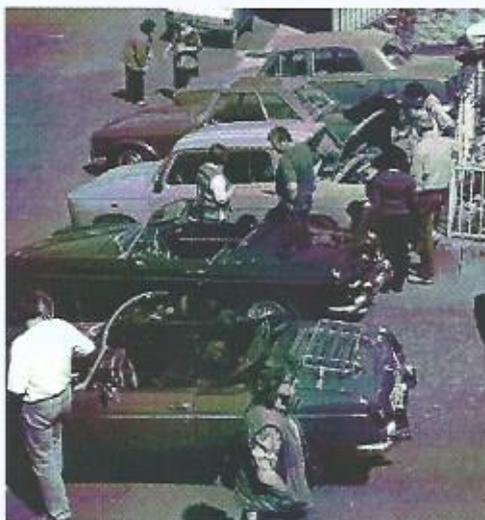
NB : Il m'est apparu important de vous livrer mes réflexions sur ces sujets d'actualités, vous laisser le loisir de découvrir, dans les pages suivantes notre intense activité chaussenacoise...

*Depuis le 20 décembre 2002...
Activités et présence municipales*

Samedi 21 décembre * Arbre de Noël de l'U.S.C.

2003

- Dimanche 5 janvier * 10 heures : **Conseil Municipal.**
* 11 heures : Vœux de la municipalité, remise des prix illuminations de Noël par le Comité des Fêtes.
- Samedi 18 janvier * Vœux Gendarmerie de Pleaux.
* Bureau de l'Association des maires ruraux. *J.M. Delbos.*
- Lundi 20 janvier * Visite traitement des déchets recyclés à Argentat (19). *A. Picaronny ; A. Chamelot.*
- Mercredi 29 janvier * Réunion du Syndicat des Quatre Cantons à Saint Chamant.
- Vendredi 7 février * Assemblée Générale du Crédit Agricole à Ally. *J.M. Delbos.*
- Samedi 8 février * Assemblée Générale du Comité des Fêtes. *J.Klem.*
- Vendredi 14 février * Réunion technique : projet de lagunes avec la DDAF. *J.Klem ; A. Picaronny ; J.M. Delbos ; ...*
- Samedi 15 février * Réunion Intercommunalité à Salers. *J. Klem ; A. Chamelot.*
- Mardi 18 février * Assemblée Générale Coopérative laitière à Chaussenac.
- Vendredi 21 février * **Conseil Municipal.**
- Samedi 22 février * Sainte Barbe à Ally.
- Jeudi 6 mars * Réunion FEC à Ally. *J.M. Delbos.*
- Vendredi 7 mars * Assemblée Générale du SIETOM à Drugeac. *A. Chamelot.*
- Samedi 8 mars * Porte ouverte à la Bibliothèque, exposition « L'Auvergne par les livres » jusqu'au 22 mars : inauguration.
- Jeudi 20 mars * Visite Monseigneur Séjourné, Mairie de Pleaux. *A. Picaronny ; A. Chamelot.*
- Samedi 29 mars * Repas du Club 3^{ème} âge à Saint Privat. *J.Klem.*
- Lundi 31 mars * Réunion FEC à Pleaux en présence du Président du Conseil Général. *J.Klem.*
- Samedi 5 avril * Assemblée Générale de l'A.M.F. à Saint Flour. *J.Klem.*
- Vendredi 11 avril * Réunion de bureau SIETOM à Drugeac.
- Samedi 12 avril * Réunion Intercommunalité à Tournemire. *J.Klem ; A.Chamelot.*
- Samedi 19 avril * Club de collectionneurs de vieilles voitures de Brive : réception à Chaussenac. *J.Klem.*



Mardi 22 avril	* Préparation du budget. <i>J. Klem ; A. Picaronny ; J.M. Delbos.</i>
Mercredi 23 avril	* Réunion Intercommunalité à Saint Cernin : groupe de travail. <i>J.M. Delbos.</i>
Vendredi 25 avril	* Réunion intercommunalité à Salers : groupe de travail. <i>J.Klem.</i>
Samedi 26 avril	* 10 heures : Assemblée Générale du SIETOM à Drugeac. <i>J.Klem.</i> * 14 heures : Conseil Municipal. (Vote du budget) * 20 heures : Soirée Théâtre organisée par l'Association Patrimoine.
Vendredi 2 mai	* Réunion Intercommunalité à Ally. <i>J.Klem ; A. Chamelot.</i>
Vendredi 9 mai	* Réunion Intercommunalité à Anglards de Salers. <i>M.Lescure.</i>
Mercredi 14 mai	* Réunion Intercommunalité à Pleaux : groupe de travail. <i>J.M. Delbos.</i>
Lundi 19 mai	* Visite lagunes à Anglards et Marmanhac. <i>J.Klem; A. Picaronny ; A. Chamelot ; J.M. Delbos.</i> * Réunion Intercommunalité à Chaussenac : groupe de travail. <i>J.Klem ; A. Picaronny ; A. Chamelot.</i>
Mardi 20 mai	* Syndicat électrification. <i>A. Picaronny.</i>
Samedi 24 mai	* Synthèse groupes de travail, Intercommunalité à Pleaux. <i>J. Klem ; A. Chamelot.</i>
Samedi 31 mai	* Assemblée Générale des chasseurs du canton de Pleaux à Chaussenac.
Dimanche 1 juin	* Réunion Comité des Fêtes.
Mardi 3 juin	* Réunion Intercommunalité à Ally. <i>J.Klem.</i>
Vendredi 6 juin	* Assemblée Générale de l'U.S.C. <i>J.Klem ; A. Chamelot ; J.M. Delbos ; M. Lescure ; P. Maimponte.</i> * Assemblée Générale de l'ADMR à Pleaux. <i>S. Capel.</i>
Samedi 7 juin	* 16 heures : Conférence sur la peinture du XVIIème par Mme Hermann-Sers docteur en histoire de l'art.
Dimanche 8 juin	* Randonnée pédestre organisée par le Comité des Fêtes.
Samedi 14 juin	* Café Philo.
Dimanche 15 juin	* 10 h 30 : Assemblée Générale du Comice Agricole de Chaussenac. * 10 heures : Diaporama sur l'architecture de la Xaintrie et de la vallée de la Maronne, 14 heures : visite commentée des croix de chemin de Chaussenac ; organisée par Maisons Paysannes de France (délégation du Cantal).
Vendredi 27 juin	* Groupe de travail « intercommunalité ». <i>J. Klem.</i>

*Décembre 2002.
Chausсенac
sous la neige ...*

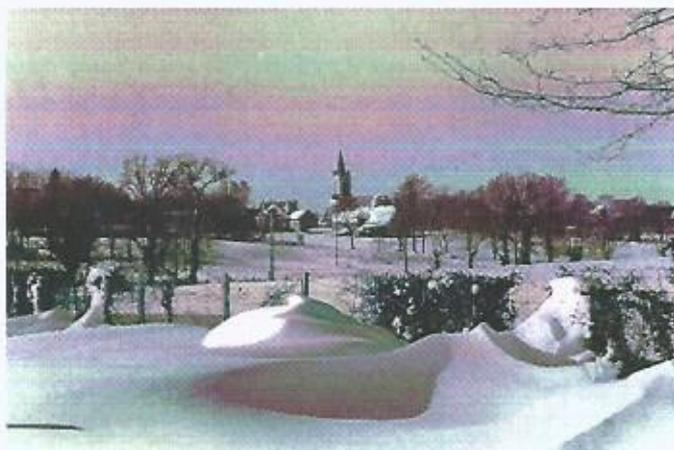


Photo : A. Chamelot.

Etat civil depuis début janvier.

Décès : (dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac)

- le 15 mars 2003 : Robert Marcel CHAZERIE (né en 1937) à Clermont Ferrand, (63).
- le 5 avril 2003 : Joffre Marcel MARCHE (né en 1915), à Moulins (03).
- le 6 avril 2003 : Louis CHAMBON (né en 1924) à Saint Bonnet de Salers.
- le 18 avril 2003 : Jeanne Gaëtane Joséphine BONNAVE (née en 1918), à Lyon 8^{ème} (69).

Finances communales

Quelques chiffres ...

○ Résultats du budget communal 2002 :

* en fonctionnement :

Dépenses : 168 671,53 €

Recettes : 215 604,72 €

Soit un excédent de 46 923,19 €.

* en investissement :

31 595,45 € dont 15 467 € pour l'entretien des bâtiments communaux et restauration de l'église, vitraux, ...).

○ Budget prévisionnel 2003 :

Le conseil municipal a décidé une augmentation modérée des taux : +2% pour la taxe d'habitation et le foncier bâti, +1% pour le foncier non bâti et +0,50% pour la taxe professionnelle.

Les taux 2003 sont les suivants :

7,42 (TH)

11,13 (FB)

60,01 (FNB)

12,6 (TP)

à noter que les taux moyens des communes du Cantal ayant entre 200 et 500 habitants sont les suivants :

8,59 (TH)

14,75 (FB)

74,16 (FNB)

16,07 (TP)

[TH : taxe d'habitation ; FB : foncier bâti ; FNB ; foncier non bâti ; TP : taxe professionnelle]

Investissements 2003 :

Le conseil municipal a décidé de procéder au remplacement du tracteur communal acheté en 1989 !! ... Une somme de 46 000 euros a été inscrite permettant d'acheter un tracteur neuf (75 CV, 4 roues motrices), équipé d'un girobroyeur qui permettra notamment de nettoyer les bas côtés des routes communales et d'un distributeur porté pour épandre du sel et des gravillons (cf : déneigement et verglas).

Le budget communal « Eau Assainissement » prévoit la réalisation des 3 lagunes pour traiter les eaux usées du bourg (88 420 €).

○ **Notre commune est faiblement endettée :** en effet l'annuité de la dette par habitant est de 52 € par chaussenacois alors que dans les communes cantaliennes équivalentes, elle est de 132 €. L'endettement en encours par habitant est de 265 € par habitant de Chaussenac (672 € dans les autres communes).

○ Traitement des ordures ménagères : (cf : SIETOM de Drugeac)

La commune de Chaussenac a porté 67 tonnes d'ordures ménagères en 2002. la redevance payée à cet effet s'est élevée à 1 738,66 € ; compte tenu de l'augmentation des frais liés au tri sélectif la redevance 2003 sera de 2 444,00 € (soit + 40% !! ...).

N.B. : le prix de la tonne traitée est passé de 20,58 € en 1997 à 36,50 € en 2003...

Tarifs 2003 :

- Ordures ménagères : 5,00 euros par mois et par foyer.
- Facturation de l'eau du réseau communal :
 - Location du compteur : Forfait de 1,70 euros par mois.
 - Consommation de 1 à 20 m³ : 1,89 € le m³,
 - Consommation de 21 à 50 m³ : 1,04 € le m³,
 - Consommation de 51 à 100 m³ : 0,35 € le m³,
 - Consommation de plus de 100 m³ : 0,28 € le m³.
- A noter que le prix moyen est de 2,68 €/m³ pour une famille de trois personnes utilisant 120 m³/an sur la zone Adour Garonne (eau, assainissement, taxes, ...).
- Redevance assainissement :
 - de 1 à 100 m³ : 0,36 € le m³,
 - au-delà de 100 m³ : 0,18 € le m³.
- Photocopies : 0,15 euro la photocopie (pour les particuliers).

○ Subventions 2003 :

Liste des associations ou actions spécifiques recevant une subvention pour l'année 2003 :

A.C.C.A. Chaussenac.....	140,00 €
A.C.P.G. Chaussenac.....	125,00 €
A.D.A.P.E.I. Mauriac.....	35,00 €
A.D.M.R. Pleaux.....	65,00 €
A.F.N. Pleaux.....	70,00 €
Amicale Pompiers d'Ally.....	35,00 €
Ass. Cantalienne Amis de la Lecture.....	35,00 €
Ass. Eleveurs Multi Races Pleaux.....	20,00 €
Ass. Intermédiaire Mauriac.....	40,00 €
Ass. Paralysés de France.....	35,00 €
Ass. Parents d'Elèves d'Ally.....	125,00 €
Ass. Patrimoine Chaussenac.....	310,00 €
Chantier de jeunes.....	300,00 €
Club 3 ^{ème} âge Chaussenac.....	355,00 €
Collège R. Cortat Pleaux.....	35,00 €
Comice Agricole Chaussenac.....	310,00 €
Comice Agricole Pleaux.....	50,00 €
Comité des Fêtes Chaussenac.....	1450,00 €
Comité Paroissial Chaussenac.....	280,00 €
Communauté de Religieuses Ally.....	65,00 €
Concours spécial Race « Salers ».....	50,00 €
Donneurs de Sang Pleaux.....	35,00 €
Eleveurs chevaux lourds Pleaux.....	35,00 €
Entente de la Maronne (football).....	100,00 €
G.V.A. Mauriac, Pleaux, Salers.....	35,00 €
Institut Etudes Occitanes Aurillac.....	20,00 €
Journée de la Salers.....	35,00 €
Lycée « Marmontel » Mauriac.....	35,00 €
M.N.T. du Cantal (mutuelle).....	65,00 €
O.P.A.H. (amélioration de l'habitat).....	2300,00 €
Société de Pêche Mauriac.....	55,00 €
Union Sportive Chaussenac.....	770,00 €

Contribution communale pour le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Le montant de la cotisation au titre de l'année 2003 s'élève à 5476,81 € (soit 35 923 francs).

Pour le syndicat de transport du canton de Pleaux :

Participation transports à la demande année 2003 : 644,96 €.

Participation transports scolaires année 2003 : 1050,96 €.

Consommation communale d'électricité :

Station de pompage :	1 228 €
Bâtiments communaux :	3 891 €
Eclairage public :	<u>2 470 €</u>
Total :	7 589 €

pour 60 693 KWh.

Impôts locaux

Au titre de l'année 2002 :

- 108 propriétaires ou locataires ont été redevables d'une taxe d'habitation dont 20 avec une exonération partielle.
- 45 sont totalement exonérés (soit 29% des habitants).

Opinion sur la dotation de solidarité rurale parent pauvre de la DGF 2003

Extrait de LA GAZETTE, 10 février 2003.

« Une communauté urbaine percevra, en 2003, une dotation de 82 euros par habitant en moyenne, contre seulement 16 euros aux communautés de communes à fiscalité additionnelle », constate l'Association des petites villes de France (APVF). Du côté de l'Association des maires des grandes villes (AMGVF), on déplore, à nouveau, que le développement de l'intercommunalité, même moins rapide, continue à pénaliser les dotations de solidarité.

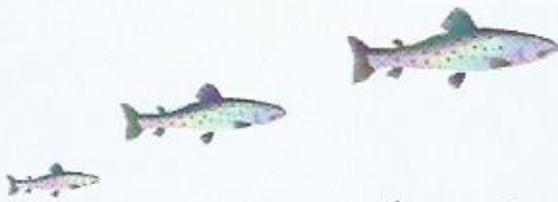
D'où une montée au créneau des défenseurs de l'intercommunalité rurale, Augustin Bonrepaux, député PS de l'Ariège en tête. Le montant moyen par habitant des dotations d'intercommunalité progresse de 1,5% pour l'ensemble des catégories de groupements, à l'exception des communautés urbaines, dont l'enveloppe est désormais indexée comme la dotation forfaitaire (+1,15%). La DSU augmente de 3,74%, la fraction bourg-centre de la DSR de 4,17%, la fraction péréquation n'augmentant que de 0,68%.

Jacques Paquier.

Bientôt des lagunes pour traiter les eaux usées du bourg

- Le budget « eau assainissement » 2003 a prévu le financement de cet important équipement. Les crédits ouverts à cet effet sont de 88 200 €. Ce dispositif purement biologique et écologique comprend trois bassins qui occuperont environ avec les chemins d'accès 5 000 m² de terrain. L'accord de Mr Lionel Jacquot propriétaire et de son fermier Robert Lassudrie a permis à la municipalité d'acquérir la surface nécessaire dans de bonnes conditions. La municipalité tient à formuler ses remerciements à ces derniers.
- Après consultation d'entreprises, la SARL Dubreuil a été retenue.
- Le maire, les deux adjoints, un conseiller et Noël Dumas se sont rendus récemment à Marmanhac et à Anglards de Salers pour visiter des lagunes construites depuis plusieurs années. Leur fonctionnement donne entière satisfaction.





Plan pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles du Cantal

Voici les grandes lignes du plan établi pour 5 ans par la Fédération des pêcheurs du Cantal et concernant les cours d'eau confiés à la gestion de l'AAPPMA de Mauriac.

LE DIAGNOSTIC

L'**Auze** et ses tributaires en amont de la cascade de Salins, le **Mars** sur la totalité de son cours, le **Marilhou** et ses tributaires, la **Sumène** et ses tributaires en amont de la prise d'eau du pont de Fleurac sont des MILIEUX AQUATIQUES CONFORMES.

L'**Auze** en aval de la cascade de Salins, la Sumène en aval de la prise d'eau du pont de Fleurac sont des MILIEUX AQUATIQUES PERTURBES.

LE PLAN DE GESTION

EN MILIEU CONFORME : PLAN DE GESTION PATRIMONIALE

Les actions portent exclusivement sur la protection du milieu :

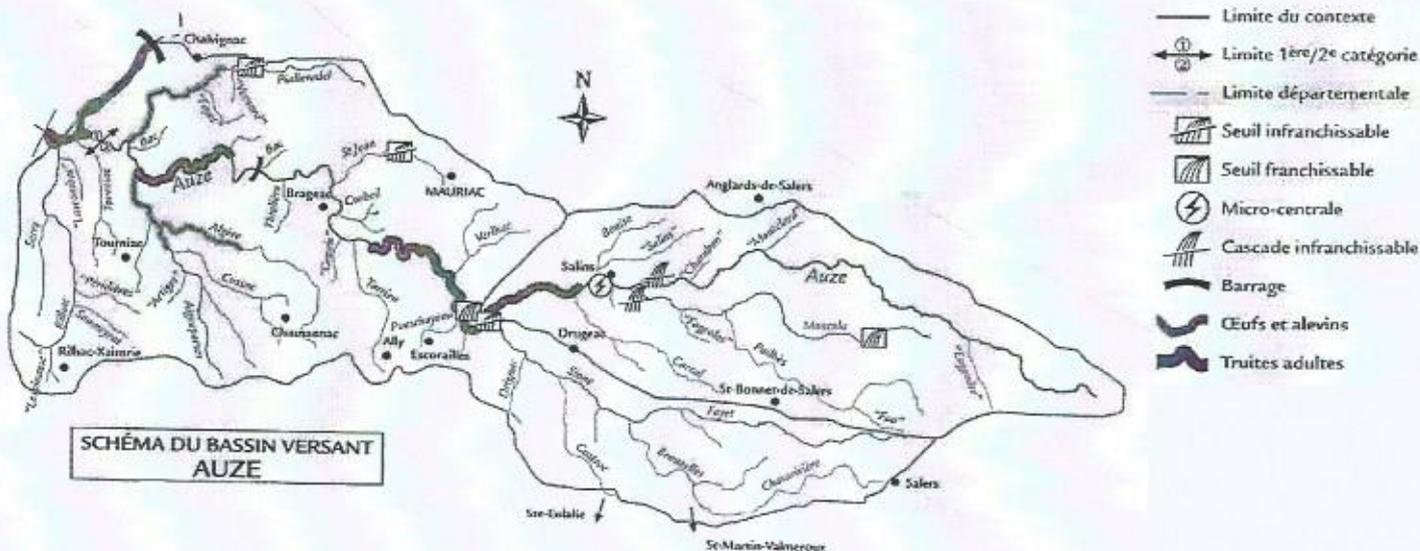
- 1- Améliorer le niveau d'épuration (Valette, Mcnet, Trizac).
- 2- Faire respecter les débits réservés (micro-centrales Marilhou, Mardaret). « La fédération s'engage à inciter la réalisation des actions ou des réglementations préconisées ».

EN MILIEU PERTURBE : PLAN DE GESTION HALIEUTIQUE

Les actions portent sur la protection du milieu et sur le cheptel piscicole :

- 1- Améliorer le niveau d'épuration (Mauriac, Saignes, Ydes).
- 2- Augmenter les débits réservés (prise d'eau de Fleurac, barrage des Esprats).
- 3- Permettre la libre circulation des espèces (prise d'eau de Fleurac, barrage des Esprats, la Trizague, prise d'eau d'Ally).
- 4- Alevinage à tous les stades (œufs, alvins, truitelles et truites portions) au cours de la saison.

Source : Jean Claude Pauly



Adresses utiles - Expositions

Office National des Forêts

Votre interlocuteur au sein de la nouvelle organisation sera :

Alain Ponty

Maison Forestière de Crouzit-Haut Les Eclauses
15200 Mauriac - Tél/fax : 04.71.67.33.47

Un conseil... rencontrez un architecte ou un paysagiste, gratuitement,
du C.A.U.E.

Vous voulez Construire, Rénover, Aménager, Echanger, Réfléchir, Décider.

Organisme public de conseil, à la disposition des particuliers et des maîtres d'ouvrages, le CAUE 15 fournit aux personnes qui désirent construire ou restaurer, un ensemble de conseils et une assistance architecturale afin de les guider dans leur choix et leurs démarches.

04.71.48.50.22

Caue.cantal@wanadoo.fr

Des permanences du CAUE pour vous informer et vous aider dans vos projets.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal

20, rue Guy de Veyre - 15000 AURILLAC - Fax : 04.71.48.24.71

Pour vous aider à réaliser des petits travaux : adressez-vous à

Association services aux personnes

8 Rue de la République - 15200 MAURIAC

Tél. : 04-71-68-29-88 - Fax : 04-71-67-39-07

Depuis le 1^{er} juin :

Art et Artisanat a déménagé dans son nouveau local d'exposition :

Place Georges Pompidou 15700 Pleaux

☎ 04.71.40.48.99 04.71.69.53

EXPOSITION « la femme dans tous ses états »

Mauriac - Musée - rue E. Delalo - de septembre à octobre.

CHAUSSENAC

EXPOSITION PHOTOS

Daniel Montois

« ETUDE DE PORTRAITS »

clichés noir et blanc

du 2 au 18 août, ancienne école,

de 15 heures à 19 heures.



Echo du conseil d'école d'Ally :

* La fin des emplois jeunes risque de poser problème. C'est ainsi que le contrat de Cécile, aide-éducatrice de l'école prendra fin en février 2004. Comment pourra-t-on poursuivre l'animation des groupes d'initiation à l'informatique et dont l'efficacité est reconnue ?

* Suite à la baisse des effectifs d'élèves, 13 postes d'instituteurs vont être supprimés dans le Cantal, à la rentrée prochaine. C'est ainsi que Drugnac, Jaleyrac, Le Falgoux, Moussages et Riom vont perdre une classe.

Trafic routier

A l'instar des années précédentes, les services de la Direction Départementale de l'Équipement ont effectué en 2002 des campagnes de comptages de trafic sur le réseau routier national ainsi que sur les principales routes départementales.

- Sur l'**autoroute** A75 le trafic continue à évoluer à la hausse (+4% environ) et dans les proportions semblables à celles des années précédentes,
- Sur **routes nationales**, on relève une augmentation du trafic sur la RN 122 de 2 à 3%. Le trafic reste stable sur la RN 120 (+1,1%),
- Sur les **routes départementales** les augmentations du trafic évoluent dans des proportions variables mais généralement plus importantes :
RD 920 : 7,5% - RD 663 : 6% - RD 3 : 4,8%.

Il est important de noter la forte augmentation du trafic pendant la période d'été sur l'ensemble des axes routiers du département.

Evolution du coût de l'eau potable en 2002

Prix moyen total de **2,68 €/m³ en 2002**, contre 2,62 €/m³ (soit + 2,3%), c'est le prix moyen payé dans le bassin Adour-Garonne par *une famille de 3 personnes utilisant 120 m³/an*.

Il comprend :

1,09 €/m³ perçu par le service « distribution de l'eau ».

1,08 €/m³ perçu par le service « assainissement » pour l'évacuation des eaux usées après utilisation (égouts) et leur traitement dans une station d'épuration.

0,35 €/m³ pour la protection de l'environnement.

0,02 €/m³ pour le FND AE (fonds national pour le développement des adductions d'eau).

0,14 €/m³ pour la TVA, lorsqu'elle s'applique (selon la taille de la commune).

Statistiques :

Vous recherchez des chiffres statistiques sur l'Auvergne, le Cantal, ..., les cahiers de l'INSEE peuvent être consultés à la bibliothèque. (cahiers économiques, cahiers du recensement, ...)

Par exemple :

Des statistiques intéressantes viennent d'être publiées par l'INSEE-Auvergne dans un ouvrage intitulé « Ecoscopie du Cantal » que vous pouvez consulter à la bibliothèque. (chiffres sur la population, l'emploi, l'économie, le cadre de vie, ...)

A noter que les projections de la population cantalienne en 2030 varient de 121 400 habitants à 125 000 habitants suivant que les hypothèses sont plus ou moins pessimistes. La population actuelle est de 150 000 habitants.

A méditer ... revue de presse

* Michel Barnier dans le Cantal.

Entrepreneurs et agriculteurs interpellent le commissaire européen.

Saint-Flour. - La venue de Michel Barnier, à Massiac, puis à Molompize a été l'occasion pour les entrepreneurs, via Dominique Vernière, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), et pour les agriculteurs, par le biais de Louis-François Fontant, président de la Chambre d'Agriculture et Patrick Escure, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitations agricoles (FDSEA), d'interpeller le commissaire européen chargé de la politique régionale.

« Aujourd'hui, le Cantal est défavorisé. Demain, ce sera un département mouvoir, explique Dominique Vernière. Dans la réalité, un maquis d'aides ne fonctionne pas car on n'arrive pas à renverser la tendance. Les élus passent leurs temps à colmater les brèches, or tout le monde doit participer aux gains à créer. Par ailleurs, la création d'une zone franche rurale est le seul moyen de stopper le déclin démographique et économique du Cantal mais aussi de créer une nouvelle dynamique économique. »

Du côté des agriculteurs et selon Louis-François Fontant, *« le département a besoin d'une reconnaissance de notre zone de montagne par l'Europe. Les fonds structurels et de développement rural doivent être utilisés à destination des outils de production ».*

Et Patrick Escure de conclure : *« C'est une aide au surcoût et à l'investissement dont on a besoin. »*

Extrait de La Montagne.

* Extrait « Agriculture 44 », 6 février 2003

« L'agriculture n'est plus le seul facteur de développement en milieu rural. Alors pourquoi ne pas créer des commissions locales qui donneraient leur avis sur le partage du territoire entre les agriculteurs et autres ruraux ? » Une suggestion parmi d'autres émise lors du colloque organisé par la Confédération paysanne des Pays de la Loire, à la Pommeraye (Maine et Loire) les 23 et 24 janvier. Durant ces deux jours, 250 participants ont travaillé sur le thème du foncier. Autour de deux idées : le partage de l'espace avec les autres ruraux et l'installation.

...

L'organisation syndicale parie donc qu'en travaillant au plus proche du terrain, il devrait être plus facile de faire reconnaître l'intérêt de projets d'installation qui restent aujourd'hui inaboutis. Elle évoque même l'hypothèse d'installations *« d'utilité publique »* avec enquêtes sur l'affectation des surfaces à tel ou tel candidat. Quitte à garantir au propriétaire que son bien sera correctement mis en valeur et le fermage régulièrement payé.

...

« Le monde change et nous avons besoin de nouvelles formes de développement. Or, si l'on n'y prend pas garde, insiste Nicolas Duntze, le foncier sera demain facteur de fractures, à l'avantage des plus forts. Nous devons militer pour une loi foncière qui remette à la disposition de tous des espaces qui, de fait, sont un patrimoine commun ».

* Extrait du Complément au rapport d'activité de Monsieur André LAIGNEL, Secrétaire général de l'Association des Maires de France.

« ... Pour conclure, car on me fait dire que le Premier ministre ne va pas tarder à arriver, dans mon propos qui manquait singulièrement de poésie, je voudrais terminer par une phrase du poète René Char qui disait : « le réel quelquefois désaltère l'espérance. C'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit » ».

Le mot des associations...

U.S. Chaussenac

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 6 juin dernier, vous trouverez ci-dessous la nouvelle composition du bureau et des équipes techniques.

SAISON 2003-2004

Nouveau Bureau

Président d'honneur : Jacques KLEM.

Président : **Bernard DUFAYET.**

Vice-président : Christophe BORNE.

Secrétaire : Michel LESCURE.

Secrétaire adjoint : Philippe MAIMPONTE.

Trésorier : Thierry DELBOS.

Trésorier adjoint : Christian LESCURE.

Membres du bureau :

A. ACHANDO ; S. BLANCHER ; V. BOUYGE ; A. BROUSSE ; S. CAPEL ; C. CHARLES ; D. DUMAS ; A. LAVERGNE ; C. LAYAC ; S. VANTAL.



Equipes techniques

Entraînements : Patrick DABERTRAND ; Suppléant : Anthony ACHANDO.

Formation des équipes : Entraîneur

+ Responsables d'équipe : Christian LESCURE ; Christian ISCHARD.

Ballons : Bernard DUFAYET.

Maillots : David DUMAS ; Christian LESCURE.

Traçage terrain : Christophe LAYAC.

Buvette : Cécile BESSONIE ; Viviane CHARLES.

Entrées stade : Serge BLANCHER ; Serge VANTAL ; André BROUSSE.



Un dimanche, départ pour un déplacement...

Club du 3^{ème} âge

Ces quelques lignes pour retracer les actualités du Club.

Le 7 janvier : première réunion de l'année 2003, contents de nous retrouver, nous avons tiré les Rois.

Le 29 mars : le repas de printemps a eu lieu à Saint Privat, Auberge de la Xaintrie, nous étions 34 convives, à apprécier un bon repas, dans une bonne ambiance. Merci à Madame et Monsieur Klem de nous avoir honoré de leur présence.

Le 1^{er} avril, réunion pour l'Assemblée Générale.

Le 27 juin, nous aurons le voyage de printemps, à Vassivière.

Rendez-vous pour la kermesse le 10 août. Venez nombreux. Merci.



Le Bureau.



A.C.C.A de Chaussenac

22 cartes sociétaires pour la saison 2002,
5 couples de lièvres ont été lâchés à la fermeture,
4 couples de lapins lâchés à Escladines,
60 faisans, 30 perdreaux seront lâchés avant l'ouverture.

A signaler l'organisation d'une journée d'entraînement de chiens d'arrêt aux « Pierres du Géant » le **20 juillet à partir de 9 heures.**

Enfin à noter que l'A.C.C.A. adhère au plan de gestion du sanglier.

Bonne chance pour l'ouverture 2003.
Le Président.

Comice Agricole

Fête du Pain : samedi 19 juillet,



à partir de 11 heures : vente de pain, pâtisseries ;
à partir de 20 heures : **Génisse à la broche, aligot,**
fromage et dessert

Repas + bal : 13 euros, enfant de moins de 12 ans gratuit ; bal : 5 euros

Bal : Orchestre Eric BOUYGUES.

Venez nombreux.



Comité des Fêtes de Chaussenac

Le bureau a tenu son assemblée générale le 8 février 2003. La participation fut nombreuse. Le président a remercié tous ceux qui ont participé et aidé au bon déroulement des manifestations. (en particulier les illuminations de fin d'année). Cependant des difficultés pour attirer plus de monde persistent. Tous les membres du bureau ont donné leur accord pour repartir une année supplémentaire.

Il y a un vrai groupe qui doit être capable de rassembler et contourner ces obstacles.

8 juin 2003 : Randonnée pédestre :

Ce fut une belle journée pour les 25 participants qui ont effectué 20 Km, en passant par Cussac, Ostenac, le Moulin, le Pestre, le Tustagou, le Puy Regeot, Chaussenac, terminant à 17 heures une collation a été offerte par notre association.



Fête Patronale 2003

Programme



Samedi 2 Août

16 h 00 : Jeux pour enfants
Spectacle de marionnettes
Animés par Denis BAPTISTE (gratuit)



20 h 30 : SAUCISSES - ALIGOT + BAL

Adultes : 12€ Enfants : 5€

Réservation :

Cécile coiffure : 04-71-69-06-88
Bar 3^{ème} Mi-Temps : 04-71-69-02-02



Dimanche 3 Août

10 h 00 : Messe solennelle
11 h 00 : Dépôt de gerbe
11 h 50 : Apéritif
animé par les Troubadours d'Aurillac



15 h 30 : Tiercé, courses aux ânes

17 h 30 : Chants et danses auvergnates avec
LOUS BOUSCAS

22 h 00 : Feu d'artifice au stade

Retraite aux flambeaux

22 h 30 : Bal avec Philippe FRAYSSAC

Lundi 4 Août

Concours de Pétanque

Nous souhaitons vous voir nombreux et parlez - en autour de vous. A l'avance nous vous remercions.

Le Comité des Fêtes.
A. Lavergne.

Bibliothèque

Que s'est-il passé à la bibliothèque depuis un an ? (avril 2002 - avril 2003)

Le calendrier des animations :

2 avril 2002 : **Soirée lecture** : thème libre.
2 mai : **Soirée lecture** : la Fête des Mères.
4 juin : **Soirée lecture** : les Voyages.
19 septembre : **Soirée lecture** : la Rentrée des Classes.
17 octobre : **Soirée scrabble**.

16 novembre : **Soirée lecture** : thème libre.
17 décembre : Noël à la Bibliothèque.
23 janvier 2003 : **Soirée scrabble**.
25 février : **Soirée lecture** : la Sorcellerie.
26 mars : **Soirée scrabble**.
15 avril : **Soirée lecture** : thème libre.

Après-midi récréative :

5 mars 2003 : Contes pour enfants.
30 avril 2003 : Lectures, Contes et Kamishibai.

Divers

18 janvier 2003 : dépôt des livres de la Médiathèque Départementale.

11 février 2003 : dépôt des K7 et CD audio.
20 février 2003 : dépôt des K7 Vidéo.

8 mars 2003 : Porte ouverte. Exposition « L'Auvergne par les livres ».



Les bénévoles se sont mobilisés :

* ont assisté à des stages :

27 février 2003 : animation d'une bibliothèque.

13 mars : indexation et catalogage des livres.

2, 3, 4 avril : « la voix humaine ».

12, 13 mai : calligraphie.

* ont fait des rencontres :

18 janvier 2003 : à la Médiathèque de Mauriac : avec les éditions « Bleu Autour » de Saint Pourçain sur Sioule ; avec Marie Gatard, auteur de « La guerre, Mon Père » ; avec Philippe Bohelay, auteur de « Chibanis »

11 mars : avec Cécile Nigon, auteur de « Les larmes d'émeraude »

14 avril : avec les éditions « L'atelier du poisson soluble » éditeur jeunesse Clermontois ; avec les éditions « du Cheyne » éditeur de Chambon sur Lignon Poésie ; avec les éditions « Epystoles » éditeur Auvergnat.

1- Les achats d'ouvrages payés avec l'argent des cotisations :

Adultes :

Les larmes d'émeraude (Cécile Nigon) ; Années vertes, Années noires (Jacques Mallouet),
Quitte à avoir un père, autant qu'il s'appelle Gabin (Moncorgé Gabin) ; Carnet de Chine (Fu
Ji Tsang) ; Jappenard (Jacques Mallouet) ; La joueuse de Go (Shan Sa) ; Ebene
(Kapuscinski) ; Les sept plumes de l'aigle (Henri Gougoud) ; Balzac et la petite tailleuse
chinoise (Dai Sijie) ; Carnet du Maroc (Samuel Chardon).

Adolescents :

Le Royaume de Kensuké (Michaël Morpurgo) ; A fond de train (François Librini).

Enfants :

L'Afrique de Zigomar (Philippe Corentin) ; Sur la bouche livre à embrasser (A. Louchard) ;
La tétine de Nina (Christine Naumann-Villemin).

2- Les ouvrages offerts par la Municipalité :

A l'ombre du pouvoir : Le Cantal au milieu du XIXième siècle à 1914 (Christian Esteve) ;
Musiques des Monts d'Auvergne et du Limousin (Olivier Durif) : livre et CD.

Nous remercions les adhérents actuels et futurs ainsi que les généreux donateurs.

Depuis avril 2003 :

26 mai : nouveau dépôt de livres.

14 juin : **Café Philo** avec les Amis de
Salers (thème : Ruralité entre Modernité et
Traditions).

27 mai : nouveau dépôt de CD, K7 audio.

28 mai : *Soirée scrabble.*

12 juin : nouveau dépôt de K7 vidéo.

Projets :

En septembre : Exposition sur Victor Hugo.

En octobre : Participation à Lire en Fête.

Stage d'initiation à la Calligraphie (ouvert à tous).

Après les mois d'été : reprise des soirées lecture et scrabble.

Fonctionnement :

Nombre d'adhérents : 32

Nombre d'enfants fréquentant la bibliothèque : 15

Estimation des sorties d'ouvrages sur les quatre derniers mois :

Livres : 250

K7 vidéo : 91

K7 et CD audio : 60

Montant des cotisations :

Adultes : 5 Euros

Enfants : 2,50 Euros



Horaires d'ouverture :

Mardi de 16 à 19 heures

Mercredi de 14 à 16 heures

Samedi de 10 à 12 heures

Pages de notre histoire municipale

Extraits du registre des délibérations du conseil municipal de 1859 à 1865...

Lors du conseil municipal de 1859 : MM Laden, Vigier, Ferrandier, Ouvradou, Pau, Lescure Jean, Clavel, conseillers, Delfraissy adjoint et Lescure Guillaume, maire.

Extraits du conseil municipal du 27 mars 1859, concernant l'attribution de trois lots du communal de l'Algère :

« Monsieur le Président a mis sous les yeux de l'assemblée les demandes des chefs de ménage ci-dessous dénommés tendant à obtenir chacun un lot du communal de l'Algère.

1. Belle Antoine, fermier de Dame Vaysse Joséphine veuve Lescure habitant l'ancienne maison Tronche sise à Chaussenac,
2. Lachaze Antoine Odon, docteur en médecine, habitant la maison de ce nom sise à Chaussenac,
3. Moins Maurice, maréchal, acquéreur d'une partie de la maison Tronche, sise à Chaussenac,
4. Anne Ribes, locataire demeurant dans l'ancienne maison Vigier, sise à Chaussenac,
5. Laygue Géraud, charpentier, propriétaire d'une maison de nouvelle construction qu'il habite au hameau de Bellevue, section d'Escladines, en cette commune.

Lesquels ont tous établi leur pot et feu et ménage particulier chacun dans leur maison respective, et ont droit à la jouissance du communal de l'Algère. ... invité à donner son avis, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité qu'un de ces lots serait attribué à Antoine Belle ... et que l'autre serait dévolu à Monsieur Lachaze Odon ... »

Le 8 mai 1859 : « cent francs de plus pour réparations de l'école ... réparation des plus urgentes de la maison commune, afin d'y pouvoir transférer au vingt cinq mars prochain l'école des garçons et l'école des filles. »

Et de la difficulté de créer un chemin vicinal de Chaussenac à Cussac en passant par Chaissiols... (Cheyssiol actuellement)

Le 8 mai 1859 : « Monsieur le Président a exposé à l'assemblée que la commune de Chaussenac désespérant d'obtenir un chemin de moyenne communication entre Rilhac Xaintrie et Ally passant par Chaussenac et Cussac se trouve dans la nécessité d'établir un chemin vicinal entre le chef-lieu et Cussac attendu que celui qui existe est d'une raideur telle qu'il ne peut servir aux gens de pied... C'est donc par Chaissiols, dit-il, que je proposerais de faire passer le chemin vicinal de Chaussenac à Cussac. La majeure partie du chemin vicinal entre Chaussenac et Chaissiols est déjà faite et il y a urgence à le terminer. L'étendue de terrain comprise entre Chaissiols et Cussac présente dans tout son parcours une surface plane et réunit par conséquent toutes les conditions nécessaires à l'établissement d'un très beau chemin... »

Le 3 juillet 1859 : vote par le conseil « de la somme de 21 francs pour frais d'étude à faire sur le chemin vicinal de Chaussenac à Cussac passant par Chaissiols ».

Le 12 février 1860 : le conseil étudie le rapport « de l'agent voyer ordinaire » (direction de l'équipement de l'époque) « sur la direction du chemin vicinal ordinaire ... dans lequel sont proposées deux directions, dont la première par Cheyssiol et la seconde par le sentier de Vignole ».

Le conseil indique que par ce premier tracé « les travaux pourront s'exécuter avec facilité et promptitude, attendu qu'il n'existe sur aucun de ses points aucune difficulté de terrain et que cette direction n'a qu'une courte rampe ».

La deuxième direction « passant dans la presque totalité de sa longueur dans de bonnes prairies, elle donnerait lieu à des indemnités bien plus considérables que celles qui sont portées sur la rapport de l'agent voyer, car elle exige le morcellement de plusieurs parcelles d'une grande valeur ... » il est noté que « sur une longueur de 350 mètres environ, dans le dit sentier, le chemin passerait aux pieds de talus d'une élévation de deux, trois jusqu'à quatre mètres côté nord, ce qui entraînerait pour la commune la construction d'un mur de soutènement de pareille hauteur !! » « après avoir attentivement examiné les deux directions proposées, le conseil municipal considérant que celle de Cheyssiol n'exige pas la moitié des dépenses que celle par le sentier vignole ... a été d'avis unanime d'opter la direction de Cheyssiol. »

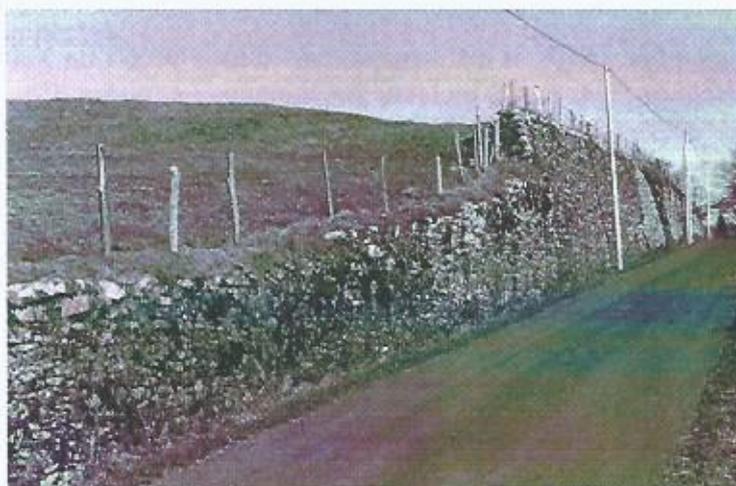
Le 22 avril 1860 : délibération concernant l'enquête de commodo et incommodo sur la direction à donner au chemin vicinal de Chaussenac à Cussac...

En effet le tracé par Cheyssiol fait l'objet de « déclarations contre ce projet par l'honorable Abbé Laden de Cheyssiol » invoquant l'importance de l'indemnité que la commune devrait verser à Mlle Lescure propriétaire des terrains concernés. (NDLR : Mlle Lescure était la tante de l'abbé Lescure !)

Le 22 octobre 1863 : le conseil renonce au tracé passant par Cheyssiol !! ... La délibération indique ... « aujourd'hui que tout porte à espérer qu'il sera très prochainement créé un chemin tant de fois réclamé entre Rilhac Xaintrie et Mauriac, traversant successivement les communes de Tourniac, Chaussenac, Brageac et Mauriac. Le conseil municipal se trouve disposé à faire plus de sacrifices dans l'intérêt de la commune... C'est-à-dire, qu'elle passe par le sentier de Vignole. » (Délibération renouvelée le 31 juillet 1864)

Il a donc fallu plus de quatre années pour que soit arrêté le tracé d'une route praticable entre le bourg de Chaussenac et Cussac.

Le sentier de Vignoble est probablement la section de route appelée actuellement : route de la Ganelle. L'important mur de soutènement (sous le pré de Mr Raffy) existe toujours. Par contre, la liaison routière espérée entre Chaussenac et Mauriac via Brageac ... n'a jamais été réalisée !!!



A noter également que le conseil du 6 septembre 1864 a décidé de mettre en vente le terrain communal dit Nouguet de la section de Cussac (56 ares 20 ca) pour subvenir aux « dépenses considérables » dues à l'ouverture du nouveau chemin vicinal de Chaussenac à Cussac. L'estimation du terrain fut réalisée par « le sieur Antoine Raffy, praticien, demeurant à Chaussenac (990 francs) »

Pages de notre histoire municipale ... (suite)

Diverses décisions ...

- ❖ Le 8 mai 1859 : le conseil municipal décide que le garde-champêtre assure également la fonction de cantonnier.
 - ❖ Le 8 mai 1859 : construction de latrines pour l'école des filles dans un coin de l'un des prés situé en face de la maison d'école. (actuellement maison de Mr et Mme Bouyges)
 - ❖ Le 14 août 1859 : la commune achète aux époux Jarrige deux ares de jardin afin de permettre des ouvertures dans la maison commune servant d'école.
 - ❖ Le 14 août 1859 : le conseil « vote une somme de 150 francs ... à l'établissement de tables à pupitre en nombre suffisant, d'un tableau noir et d'autres petits objets mobiliers indispensables à l'école de filles ... »
 - ❖ Le 26 octobre 1859 : fixation du 20ème de la valeur de la coupe à délivrer en nature (section de Cussac) :

50 stères de bois de chauffage à 3 F la stère :	150 F 00
1200 fagots à 4 F le cent :	48 F 00
Frais d'exploitation :	130 F 00
Soit le vingtième de 68 Francs est de :	3 F 40.
 - ❖ Le 13 octobre 1859 : est adopté la liste des garçons et des filles admis gratuitement à l'école pour l'année 1859-1860 : liste dressée par les soins de Monsieur le Maire et Monsieur le Curé.

14 garçons âgés de 7 à 11 ans.
15 filles âgées de 8 à 12 ans.

résidant dans le bourg et dans les villages (quatre étaient orphelins de père ou de mère).

A noter « Jean Boutoury, 8 ans, fils de Martin et de Madeleine Maurios, au moulin d'Ostenac ».
 - ❖ Le 13 mai 1860 : le conseil décide d'une allocation de 100 francs « allouée à la section d'Ostenac pour construction d'un ponceau sur le ruisseau du moulin d'Ostenac ».
 - ❖ Le 2 septembre 1860 : il est proposé par le sous-préfet de Mauriac de procéder « à la répartition du Pont des Dames au passage sur la rivière d'Auze du chemin vicinal de Mauriac à Chaussenac ». « qu'elle doit être supportée dans les proportions ci-après par les communes intéressées à savoir :

Mauriac :	50 F 00
Chaussenac :	250 F 00
Brageac :	192 F 50 »
- NB : les travaux n'étaient toujours pas faits en 1863 faute de l'accord des communes de Mauriac et Brageac.

bruyère, à l'effet de retirer de ce terrain aujourd'hui improductif quelques récoltes de grain. »

- ❖ *Le 9 mai 1861* : communication du testament de défunt Jean Joseph Lescure, ancien chanoine de Moulins, par lequel il lègue aux pauvres de la communes de Chaussenac une somme de cent francs et tous ses vêtements et linge de corps.
- ❖ *Le 6 août 1861* : sur proposition du sous-préfet, le conseil donne son accord pour étudier le tracé d'un « *projet de chemin d'intérêt commun entre Mauriac et Rilhac Xaintrie* », partant de Mauriac, allant aboutir au Moulin de Marty et traversant ensuite successivement le territoire des communes de Brageac, Chaussenac et Tourniac.
- ❖ *Le 15 décembre 1861* : le conseil refuse de « *se cotiser au centime de franc de la contribution foncière* » pour rémunérer « *un artiste vétérinaire* » qui travaillerait sur 23 communes composant les cantons de Mauriac et de Pleaux.
- ❖ *Le 16 février 1862* : vœux « *les plus ardents pour le tracé par la vallée de la Dordogne, du chemin de fer de Lyon à Bordeaux ...* »
- ❖ *Le 15 avril 1862* : le conseil propose d'affermier pour cinq ans, l'ancien cimetière situé autour de l'église en fixant les conditions suivantes ... « *l'adjudicataire ne pourra y faire aucun travail. Il lui est expressément défendu de la faire paître par aucune espèce d'animal. Il ne pourra que le faucher, laisser sécher l'herbe sur place. Il n'y introduira aucune espèce d'attelage pour enlever le foin ...* »
- ❖ *Le 11 mai 1862* : le conseil fixe le taux de rétribution scolaire pour l'instituteur primaire à 726 francs.
- ❖ *Le 7 septembre 1862* : le conseil autorise la vente d'un lopin de terrain communal, situé « *entre la rue publique et la cour de la maison* » à Mme Jeanne Gineste veuve Mollat, « *en sauvegardant la servitude qui existe entre la dite cour et la maison Rongier* ».
- ❖ *Le 9 novembre 1862* : il est indiqué que « *la commune de Chaussenac tire presque toujours de Peyrolevade sa chaux de qualité supérieure à celle de la Forestie ...* ». Le conseil s'oppose à la prolongation jusqu'à Chalvignac du « *chemin d'intérêt commun de Brageac à Pleaux ...* ».
- ❖ *Le 6 septembre 1863* : le conseil décide d'acheter pour 1000 f une petite maison voisine à l'école (maison commune) aux époux Tilignac-Tissandier.
- ❖ *Le 22 octobre 1863* : il est indiqué le nom de l'instituteur communal, Pierre Guy.
- ❖ *Le 14 février 1864* : le conseil prend acte du legs par testament de 300 francs par Marie Anne Gensonie aux pauvres de la commune (le notaire était maître Pagis, notaire à Pleaux).
- ❖ *Le 14 février 1864* : la commune accorde annuellement à Melle Delfraissy, institutrice communale une subvention de 150 francs à condition qu'elle admette gratuitement à son école les filles des familles les plus indigentes (comme le faisait l'ancienne institutrice : Mlle Pérot).

Association Patrimoine

➤ Soirée théâtre :

C'est une compagnie de théâtre professionnelle « l'Alauda-La Muzai » du Puy-en-Velay qui est venue à la salle des fêtes de Chaussenac pour divertir un nombreux public tout en l'invitant à méditer sur les problèmes de société ou de la vie courante.

Les scènes se passent chez Roger, un artisan boucher, installé dans la région stéphanoise, ayant dû quitter son village natal du Velay.

De multiples rencontres, dialogues ou monologues permettent de retracer les années noires de l'occupation, l'exode rural avec la nostalgie de ceux qui ont quitté le « pays », l'émigré bien accueilli grâce à la solidarité locale, le chômeur qui s'étonne des nouvelles techniques agricoles...

Humour, gravité, émotion se mêlent pour captiver les spectateurs.



➤ Conférence du 7 juin : par Mme Hermann-Sers, docteur en histoire de l'art à l'occasion de la restauration de la peinture à l'huile « Lapidation de St Etienne » : près de 100 personnes venues de tout le département ont assisté à cette manifestation.

Le retour de la toile « Lapidation de St Etienne » constitue un événement certes à la dimension de notre commune et de ses environs, mais il illustre, oh combien, les objectifs de la municipalité :

Redécouverte de notre histoire : cette toile datée de 1665 fut offerte à l'époque par l'abbesse de Brageac à la paroisse de Chaussenac, paroisse qui dépendait, à l'époque de l'abbaye.

Restauration, protection et mise en valeur de notre patrimoine : la restauration de ce tableau s'inscrit dans la logique de nos efforts en faveur de notre patrimoine : protection des croix de chemin, restauration de l'église (deux tranches ont d'ores et déjà été effectuées) restauration des vitraux et de la sacristie, protection des objets de culte, recherches généalogiques, études sur les migrants cantaliens vers la Hollande et l'Espagne...





Armoiries de la famille de
Villemontée dont était
originnaire l'abbesse de Bragec.

Signature du tableau
« Beynel - Meymace »
1665.

Tableau restauré par
l'atelier COROART de
Clermont-Ferrand grâce
au concours financier de

L'Etat (DRAC) :

3 262,41 €

Conseil Général :

1 631,00 €

Association du Patrimoine
de Chaussenac :

1 372,04 €

Commune de Chaussenac :

1 894,30 €

A noter l'aide d'EDF pour
l'éclairage du tableau.





Souvenir hivernal de fin janvier 2003

